

Le CESE s'est prononcé sur la performance et la gouvernance de l'entreprise

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 27/05/2013

Saisine liée : [PERFORMANCE ET GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE](#)

Séance plénière du 28 mai 2013

Avis présenté par Mme [Amélie Rafael](#), au nom de la section de la [section des activités économiques](#) présidée par M. [Jean-Louis Schilansly](#)

Dans le contexte d'un besoin de compétitivité au sens large, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux imposent plus que jamais de développer un tissu d'entreprises performantes.

Cette performance doit d'abord s'entendre comme la capacité à satisfaire les intérêts de toutes les parties prenantes internes à l'entreprise, ce qui passe par :

- une association des dirigeants, des salariés et des actionnaires dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise et dans l'élaboration de sa stratégie ;
- une capitalisation suffisante privilégiant l'investissement de long terme ;
- une organisation des instances de décision tenant compte de sa taille et ouverte à des compétences variées.

Les salariés constituent une partie intégrante de l'entreprise. Ils doivent être au cœur de son fonctionnement par l'information, des pratiques de management participatif et un partage du résultat. Ils doivent également pouvoir, selon des modalités variées, être associés à la capitalisation et aux décisions.

La performance de l'entreprise doit également se concevoir comme sa faculté à améliorer ses relations avec ses parties prenantes externes : son territoire et son environnement, ses fournisseurs et sous-traitants ; ses clients et les consommateurs.

La performance globale de l'entreprise dépend donc, en dernière analyse, de sa capacité à créer - par une gouvernance renouvelée - une véritable communauté d'intérêt.

Résultats du vote : avis approuvé avec 144 pour, 11 contre, 17 abstentions sur 172 votants

[Voir les travaux de la section sur le sujet](#)

L'avis sera bientôt disponible et téléchargeable